

Plan Local d'Urbanisme  
L'Aiguillon-sur-Vie  
Version Enquête Publique  
Modification n°1

- Zonage du PLU
- Prescriptions surfaciques
  - Bande tanpom à préserver
  - Espace boisé classé
  - Espace en attente de projet
  - Emplacement réservé
  - Orientation d'Aménagement et de Programmation
  - Périètre sanitaire
  - Secteur de mixité sociale
  - Zone non aedificandi
  - Zone humide soumise à l'article 5
  - Zone humide non soumise à l'article 5
- Prescriptions ponctuelles
  - Patrimoine bâti à préserver
  - Arbres remarquables à préserver
  - Haies à protéger
  - parcelles
  - batiments

